saône-et-loire
LE DÉPARTEMENT

FIL INFO

CORONAVIRUS COVID-19

Mercredi 1er avril 2020 - **Nº 04**

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

LA DISTRIBUTION DE MASQUES A DÉBUTÉ

Une équipe d'agents volontaires du Département a débuté la distribution des masques en tissu dans toute la Saône-et-Loire. Dès mardi, les infirmiers libéraux ainsi que les personnels des Maisons départementales des solidarités, des Ehpad et des services d'aide à domicile ont commencé à être livrés. Un flyer, rappelant les précautions d'usage, leur a également été remis. Rappelons que ce masque n'empêche en aucun cas l'application des gestes barrières et ne se substitue pas aux masques normalisés (FFP1,FFP2, IR et IIR).

LES AGENTS DU DÉPARTEMENT SOLIDAIRES

Depuis lundi, une trentaine d'agents volontaires du Département de Saône-et-Loire réceptionne les masques en tissu et les reconditionne avant leur distribution auprès des professionnels ciblés (cf. légende ci-contre).
Bravo à eux pour ce bel acte de solidarité !

350 000

C'est le nombre de masques commandés par le Département : 150 000 masques en tissu, **150 000 masques de la catégorie FFP2 et 50 000 masques chirurgicaux**. Une partie de ces masques est actuellement en cours de distribution dans l'ensemble de la Saône-et-Loire.
L'autre partie sera distribuée dès leur réception. Ils sont destinés aux aides à domicile de Saône-et-Loire qui s'occupent des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (ménage, soins, repas…), mais aussi aux infirmiers libéraux, aux agents du Département qui œuvrent dans le domaine médico-social (travailleurs sociaux, assistants familiaux, etc.), aux médecins généralistes libéraux, aux personnels des structures pour personnes handicapées, aux ambulanciers et aux artisans. Les Ehpad, normalement approvisionnés par l'Agence régionale de santé, recevront également des masques.
Les masques en tissu sont produits par l'une des 20 entreprises agréées au niveau national par l'État et labellisés « masques individuels à usage des professionnels en contact avec le public ».

INTERVIEW *Habituellement chargée de la logistique des manifestations et événements organisés par le Département, Corinne Balaud fait aujourd'hui partie des équipes de volontaires qui apportent leur aide. Comme 170 autres agents départementaux, elle a répondu favorablement à l'appel de solidarité lancé par le Département pour renforcer les équipes mobilisées dans le cadre de l'épidémie.*

Corinne : « Je vais poursuivre cette mission de solidarité »

Pourquoi avoir répondu à l'appel de volontaires ?
Dès le début du confinement, je m'étais portée volontaire pour aider si besoin. Je n'ai pas d'enfants en bas âge, je suis en bonne santé et je ne peux pas faire de télétravail donc il était tout naturel que je me propose pour rendre service dans ce contexte difficile.

Quelles ont été vos premières missions ?
Lundi, j'ai retrouvé une vingtaine de collègues à l'Atrium de l'espace Duhesme à Mâcon. Nous avons réceptionné 20 000 masques en tissu conditionnés sous forme de grands rouleaux. Nous avons réceptionné 20 000 masques en tissu sous forme de grands rouleaux. Nous les avons reconditionnés soit par planche de cinq masques à découper, soit par unité. Ils ont ensuite été répartis dans différents cartons. Mardi, j'ai livré quelques-uns de ces cartons dans différentes petites structures du Chalonnais : Maison départementale des solidarités, maisons de retraite, associations d'aide à la personne... Tout cela dans le respect des gestes barrières et toujours équipée de gants et de masques que je renouvelle régulièrement.

Comment envisagez-vous la suite du confinement ?
Je vais poursuivre cette mission de solidarité. Jeudi, je retourne à Duhesme pour la réception de 80 000 nouveaux masques en tissu et j'aurai certainement de nouvelles livraisons à faire. Ça me fait un bien fou de donner un coup de main. Je m'aperçois que les structures livrées ont réellement besoin de tout ce matériel et elles sont ravies quand je leur dépose les cartons. Je me sens vraiment utile.

Violences intrafamiliales, le Département maintient sa vigilance

Le scénario était malheureusement prévisible : depuis la mise en place du confinement, les violences intrafamiliales (VIF) explosent au niveau national. En effet, la promiscuité prolongée dans les logements, la difficulté d'accès aux services sociaux et de santé, la fermeture des établissements scolaires et le sentiment d'insécurité financière et sociale ont accru considérablement le nombre d'actes violents entre membres d'une même famille.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement a mis en place un dispositif au sein des pharmacies pour alerter les forces de l'ordre, ainsi que des « points d'accompagnement éphémères » dans les centres commerciaux. De plus, les victimes pourront dorénavant donner l'**alerte via un SMS adressé au 114**.

Les autres mécanismes nationaux sont maintenus :
- **En cas d'urgence, appeler le 17** pour entrer en relation avec les forces de l'ordre.
- **Composer le 39 19** (appel gratuit) de 9h à 19h, pour une écoute, pour recueillir des informations ou pour une orientation auprès des services spécialisés.
- **Consulter la plateforme nationale arretonslesviolences.gouv.fr,** ouverte 24h/24 et 7j/7, permettant de manière anonyme et sécurisée de signaler des violences, de dialoguer avec des forces de l'ordre formées aux violences sexistes et sexuelles.
- **Appeler le 119** Allo enfance en danger, lorsqu'un enfant est victime ou témoin d'une situation de violence.

En Saône-et-Loire, la situation est stable. Toutefois, le Département maintient son niveau de vigilance et reste très attentif à toute évolution. L'ensemble des acteurs engagés au sein des réseaux VIF, dont les agents des Maisons départementales des solidarités (MDS) réparties dans l'ensemble du territoire, reste mobilisé pour faciliter l'accompagnement des victimes. La Cellule de recueil des informations préoccupantes et les services sociaux des MDS sont à leur écoute aux coordonnées ci-jointes.

En cette période de confinement, ne laissons pas la violence s'installer. Restons solidaires, prenons soin de nous et de nos voisins !

LES MDS DU DÉPARTEMENT
Mâcon : 03 85 21 65 00
Cluny : 03 85 59 03 18
Tournus : 03 85 32 21 70
Chalon-sur-Saône Est : 03 85 98 28 08
Chalon-sur-Saône Ouest : 03 85 98 28 10
Louhans : 03 85 75 70 20
Chagny : 03 85 87 65 10
Pierre-de-Bresse : 03 85 76 32 33
Sennecey-le-Grand : 03 85 46 96 70
Montceau-les-Mines : 03 85 67 67 00
Autun : 03 85 86 54 44
Le Creusot : 03 85 77 03 30
Paray-le-Monial : 03 85 81 61 00
Bourbon-Lancy : 03 85 89 04 97
Charolles : 03 85 24 28 30
Chauffailles : 03 85 26 48 07
Gueugnon : 03 85 85 80 20
La Clayette : 03 85 28 11 56
Marcigny : 03 85 25 40 25

CELLULE DE RECUEIL DES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES :
03 85 39 56 03

© Création et réalisation Direction de la communication - CD71 - 2020 - Merci aux médias locaux pour les photos.